

**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 30 Juin 2020**

DATE DE CONVOCATION : 23 Juin 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 11 - Présents : 11
- Votants : 10 - Absents : 0

L'an deux mil vingt, trente juin à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 juin 2020 conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : GAUTIER Bruno, DECHAMP Jean – Luc, COURTIER Michel, LADET André, GUITTON Sophie, MORLET Laura, DHAUSSY Michael, CAUMES Lydie, FROGNEUX Philippe, MEUNIER Angélique, REGNIER Guy.

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : Jean- Luc DECHAMP

Objet de la délibération : Vote du compte-administratif

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DÉLIBÉRANT sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par GAUTIER Bruno après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		38 231.61		483 610.53		521 842.14
Opérations exercice	152 196.37	3 878.39	330 431.38	356 772.66	482 627.75	360 651.05
Total	152 196.37	42 110.00	330 431.38	840 383.19	482 627.75	882 493.19
Résultat de clôture	110 086.37			509 951.81		399 865.44
Restes à réaliser						
Total cumulé	110 086.37			509 951.81		399 865.44
Résultat définitif	110 086.37			509 951.81		399 865.44

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 2 Juillet 2020

Le Maire,
Bruno GAUTIER



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Bruno Gautier", written in a cursive style.